

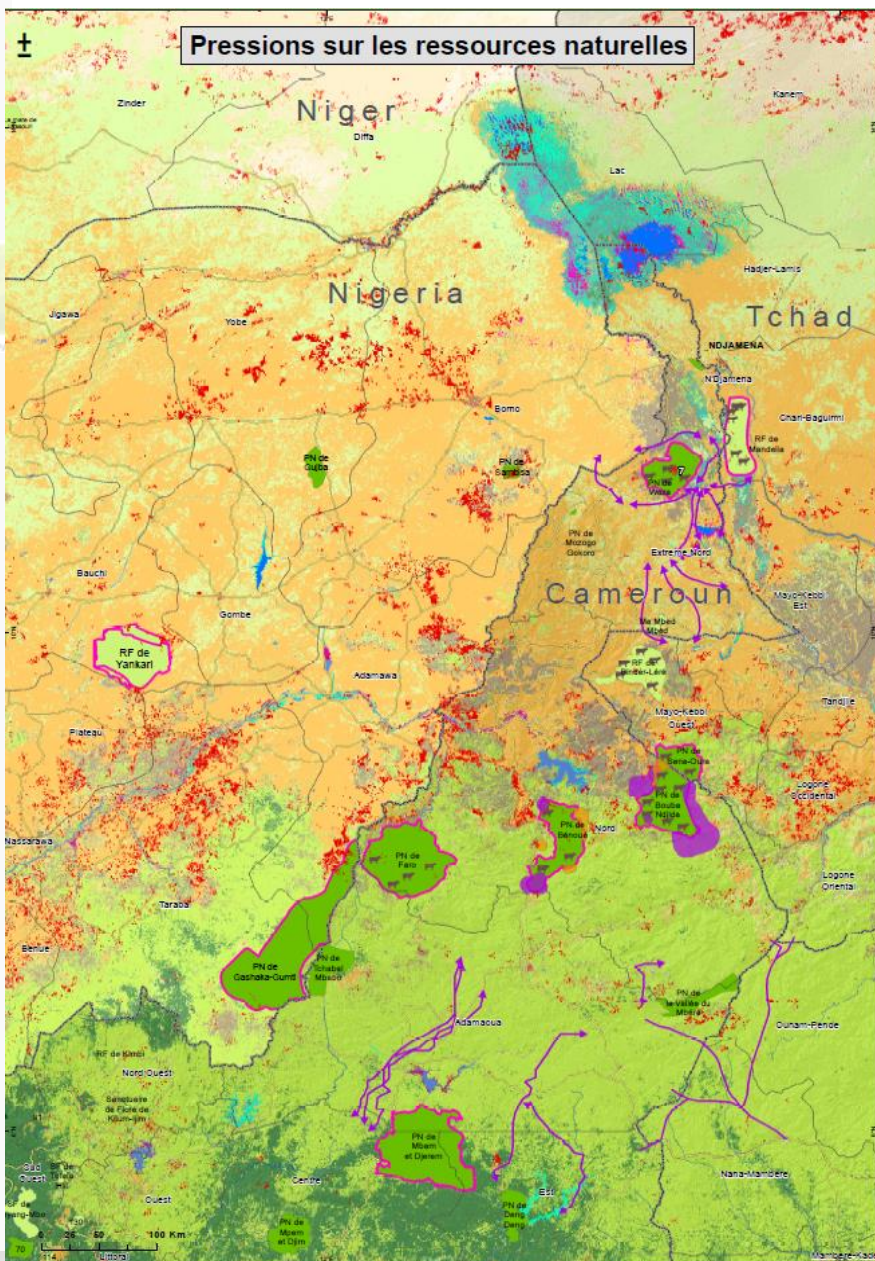
**PROGRAMME GESTION DURABLE DES FORETS DANS LE BASSIN DU CONGO**  
**PROJET GIZ D'APPUI AU COMPLEXE BINATIONAL BSB YAMOUSA 2**

**2<sup>i</sup>ème CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES EN CHARGE DE LA  
 DEFENSE, SECURITE ET DES AIRES PROTEGEES SUR LA LUTTE ANTI BRACONNAGE ET  
 AUTRES ACTIVITES CRIMINELLES TRANSFRONTALIERES**  
**Yaoundé-Cameroun, du 15 au 17 Décembre 2019**

## NOTE CONCEPTUELLE

### SESSION THEMATIQUE DU BLOC NORD-OUEST

*Transhumance, Braconnage et trafics illicites transfrontaliers, Conservation, paix et sécurité en Afrique Centrale: Enjeux et perspectives pour le bloc Nord-Ouest - Cameroun, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, Tchad et du Bassin du Lac Tchad*



### CONFERENCE DE NDJAMENA

Sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, à l'initiative du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo en collaboration avec la COMIFAC, l'OCFSA et la Coopération Allemande, il s'est tenu à N'Djamena en République du Tchad du 23 au 25 Janvier 2019, le la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières.

Les ministres des sept pays (Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Niger, Soudan, Sud Soudan et Tchad) présents à la Conférence ont fait une déclaration sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques.

## 1.0. Contexte et justification

Sous le haut patronage de son Excellence Monsieur Idriss DEBY ITNO Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat, il s'est tenu à N'Djamena en République du Tchad du 23 au 25 Janvier 2019, la Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières. Ladite Conférence a été coorganisée par le Gouvernement du Tchad, la Facilitation belge du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui financier et technique de Coopération Allemande et de l'Union européenne.

Les participants ci-après ont réhaussé l'éclat de la conférence. Il s'agit des *i) délégations des pays représentant le Cameroun, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Soudan, Sud Soudan et Tchad ; ii) des ambassadeurs et les représentants des missions diplomatiques, les Gouverneurs des provinces/régions transfrontalières et les Autorités militaires des sept pays concernés ; iii) des institutions sous-régionales suivantes (CEEAC, CEDEAO, COMIFAC, CILSS et OCFA) ; iv) des agences du système des nations unies ; des partenaires techniques et financiers ; et des institutions financières internationales, organisations internationales et les organisations de la société civile.*

Au terme des travaux des segments des experts et ministériel, les pays et les organisations réunis dans le cadre du dialogue politique de haut niveau ont fait une Déclaration *“sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de dégradation croissante des écosystèmes suite aux changements climatiques”*. La Déclaration dite de N'Djamena inclus neuf points qui traduisent l'engagement des pays concernés et le socle des actions à mener dans le cadre de : i) la sécurité des territoires notamment la criminalité faunique à large échelle au niveau local et transfrontalier ; ii) la transhumance incontrôlée dans et autour des aires protégées entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale ; iii) le développement économique et social durable pour le bien-être des populations des régions centrales du Sahel, du Bassin du lac Tchad et des régions de forêts et savanes qui s'étendent au nord du bassin du Congo, en cohérence avec l'Agenda 2030. Ces neuf points se déclinent comme suit :

- (1) *Appuyer la mise en place et le fonctionnement des plateformes multi-acteurs, plurisectorielles au niveau régional, sous régional, national et local pour la gestion concertée des problématiques relatives à la transhumance, au braconnage, à la gestion des AP et d'autres activités criminelles transfrontalières ;*
- (2) *Matérialiser et sécuriser les couloirs de transhumance nationaux et transfrontaliers ;*
- (3) *Privilégier les modes de gestion qui assurent la sécurisation et la valorisation des aires protégées à travers notamment la mise en place des Partenariats Public-Privé(PPP) ;*
- (4) *Opérationnaliser les accords relatifs à la lutte anti braconnage et à la gestion concertée des aires protégées et des corridors transfrontaliers ;*
- (5) *Mener des actions diplomatiques concertées de plaidoyer et de sensibilisation auprès des pays d'origine des braconniers, de transit et de destination des produits fauniques illicites ;*
- (6) *Développer des programmes et projets intégrés, générateurs de revenus en faveur des communautés riveraines des aires protégées et des éleveurs transhumants ;*
- (7) *Organiser une concertation pour l'évaluation des services de conservation actuels des Etats Parties aux Accords impliqués dans la Lutte Anti-Braconnage (LAB), afin de prendre des mesures pour combler leurs lacunes opérationnelles notamment en termes de renseignements et de réponses appropriées des unités spéciales de lutte anti-braconnage ;*
- (8) *Mener des études sur les dynamiques économiques, sociales, politiques et sécuritaires afin d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la transhumance ;*
- (9) *Concevoir un cadre juridique adéquat permettant une meilleure gouvernance et une gestion efficace de la transhumance.*

## 2.0. Objectif de la Session Thématique

### 2.1. Objectif général

A la suite de la Déclaration de N'Djamena, ce bloc thématique a pour objectif principal de travailler sur les aspects programmatiques assortis d'un plan d'actions prioritaires à entériner par les Etats concernés et les partenaires internationaux, principalement les bailleurs des fonds et les initiatives opérant dans la zone d'assise du bloc Ouest.

### 2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- 1) *Définir des actions transnationales coordonnées et multisectorielles concrètes pour le bloc thématique et géographique Ouest ;*
- 2) *Analyser les thématiques prioritaires à intégrer dans l'élaboration des programmes / Projets et plan d'actions prioritaires à entériner par les Etats concernés et les partenaires stratégiques ;*
- 3) *Aborder la question liée au financement durable du plan d'actions prioritaires ainsi que les rôles et responsabilités des intervenants clés ;*
- 4) *Apporter des propositions de solutions aux questions d'ordre stratégique et opérationnel pour une réaction régionale à la hauteur des défis et menaces liés à cette problématique.*

## 3.0. Résultats Attendus

Sur la base de ce qui précède, les résultats attendus de cette session sont les suivants :

- 1) *Les actions transnationales coordonnées et multisectorielles concrètes pour le bloc thématique et géographique Ouest sont identifiées et définies ;*
- 2) *L'analyse des thématiques prioritaires sont pris en compte dans le cadre de l'élaboration des programmes / Projets et plan d'actions prioritaires à entériner par les Etats concernés et les partenaires stratégiques ;*
- 3) *Une réflexion sur la question du financement durable du plan d'actions prioritaires ainsi que les rôles et responsabilités des intervenants clés est effectuée ;*
- 4) *Des échanges conduisant à l'élaboration des propositions de solutions aux questions d'ordre stratégiques et opérationnelles pour une réaction régionale à la hauteur des défis et menaces liés à cette problématique sont réalisés.*

## 4.0. Méthodologie

Les travaux s'articuleront autour des présentations en plénière et des travaux en groupe sur les thématiques prioritaires de la Déclaration des Ministres de N'Djamena. Des sessions de restitution des travaux seront organisées et une feuille de route sera élaborée pour la mise en œuvre des résolutions qui seront prises pendant la réunion. Les présentations intégreront les propositions programmatiques afférentes aux axes prioritaires de ladite déclaration.



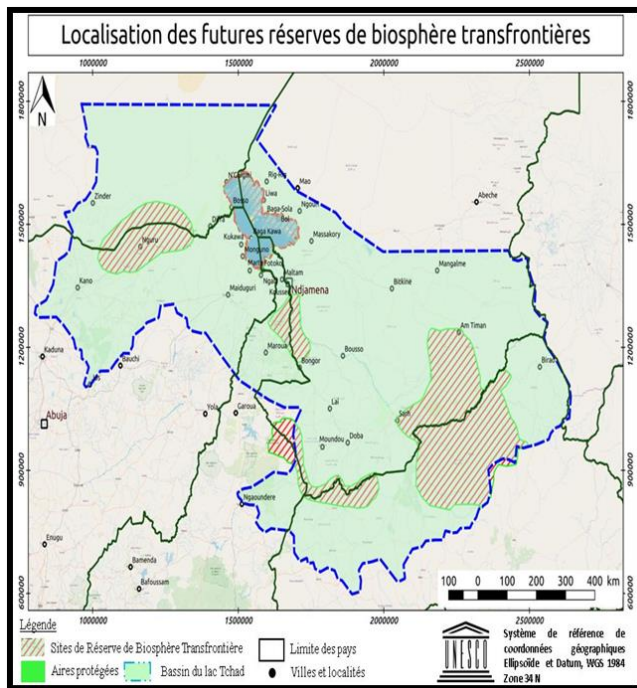
## 4.1. Thématiques prioritaires de la Déclaration des Ministres de N'Djamena

Le développement économique et social durable est construit sur des modèles différents selon les régions concernées par les dynamiques régionales de transhumance. Elles sont des creusets importants de biodiversité dont la conservation et la gestion durable ont le potentiel de constituer un formidable vecteur additionnel de croissance économique inclusive et de création d'emploi pour l'ensemble des populations des régions concernées.

### Axes géographiques et thématiques du bloc géographiques Nord-Ouest

L'approche focus géographique et thématique a le mérite de permettre aux organisateurs de la Conférence de tenir compte de l'importante complexité spatiale et géopolitique des enjeux intrinsèquement liés au braconnage, au commerce illégal et international des produits faunique, à la transhumance et à la sécurité en Afrique Centrale. Les acteurs impliqués s'étalent d'Afrique de l'Ouest (Niger et Nigeria et même au-delà dans certains conflits liés à la transhumance) aux frontières de l'Afrique Centrale (Soudan, Soudan du Sud et RDC) et du Sahel jusqu'en Afrique Equatoriale. En outre, dans un souci d'efficacité et d'efficience, l'identification des blocs émergents au cours de la Conférence a pour objectif entre autres considérations l'allocation rationnel des fonds relatifs à la mise en œuvre des programmes et plan d'action.

### Ecosystèmes fonctionnels – Réserves de Biosphère Transfrontalière



La question de la réhabilitation des écosystèmes impactés par la désertification pour le bloc Ouest notamment la zone du Bassin du Lac Tchad et écosystèmes y afférents, est plus que d'actualité. Les AP bien que constituant un outil efficace pour la conservation, ne peuvent, dans leurs formes actuelles, répondre aux pressions anthropiques. La carte ci-contre du Projet BIOPALT/ UNESCO-CBLT montrent des AP interconnectés nécessitant une approche inclusive dans le cadre de la réhabilitation, conservation et protection de notre biodiversité.

Les frontières, découlant des enjeux politiques, de contextes culturels ou de cadres géographiques n'ont pas tenues compte des écosystèmes ou des espèces dans leur établissement. Elles constituent donc une limite à l'influence des AP, contribuant à leur isolement autant géographique, économique, politique et culturel, qu'écologique, d'où l'importance de la dimension pluridisciplinaire de la Conférence.

## 4.2. Ebauche de programme

L'ébauche de programme découle de l'ensemble des recommandations issues des travaux de consultation des intervenants clés et des travaux de Kigali du 08 au 09 novembre 2019, qui a permis de finaliser la proposition d'agenda de la session thématique. La session thématique sera modérée conjointement par le PFBC et la COMIFAC.

## Proposition d'Agenda de la Session Thématique

Horaires	16 -17 Décembre 2019 Activités	Modérateurs/ Intervenants
"09h45"	Première journée - 16 décembre 2019	
	<b>Plénière</b> <b>"09h45 – 13h00"</b>	
	<b>Allocution de circonstance des Coleaders :</b> ANI, UNESCO, WCS, IUCN, TRAFFIC, AWF, WWF, OFAC	ANI, UNESCO, WCS IUCN, AWF, WWF, OFAC TRAFFIC
	Etat de lieux de la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena Recommandations du Bloc Ouest (Initiatives entreprises et/ou en cours ; Succès stories)	Me Bertille Mayen
14h15"	<b>Principaux Orateurs</b> Enjeux et perspectives du bloc géographiques Nord-Ouest Exposé liminaire de chaque pays sur la transhumance, éco-sécurité, Accords Transfrontaliers LAB	Dr. Paul Scholte Mme Noéline Rakotoarisoa Cameroun, Niger, Nigeria, RCA, Tchad
	<b>Discussion - Débat</b>	
	<b>Session thématique Groupe 1 Bloc Ouest "14h15-17h30"</b>	
	<b>Bloc Ouest Thématique 1 : Baseline information et action programmatique sur la Transhumance</b> 1. Outils, collecte d'information supplémentaires 2. Développement du Cadre logique 3. Financement et investissement dans le Bloc	Présidence: Tchad V/Présidence: Niger GIZ AWF UNESCO
16h30	<b>Bloc Ouest Thématique 2 : Baseline information et action programmatique sur Efficacité &amp; opérationnalisation des accords transfrontaliers (Eco Sécurité)</b> 4. Outils, collecte d'information supplémentaires 5. Développement du Cadre logique 6. Financement et investissement dans le Bloc	Présidence: Cameroun V/Présidence: Nigeria CEEAC WWF ANI
	<b>Bloc Ouest Thématique 3 : Baseline information et action programmatique sur Systèmes de gestion des AP &amp; Financement Durable</b> 7. Outils, collecte d'information supplémentaires 8. Développement du Cadre logique 9. Financement et investissement dans le Bloc	Présidence: RCA V/Présidence: Cameroun UNDP COMIFAC PFBC
	<b>Pause-Café</b>	
17h30	<b>Restitution, Discussion, &amp; Débat</b>	
	<b>Clôture de la première journée</b>	
08h30	Deuxième journée - 17 décembre 2019	
	Travaux en groupe sur les Cadres logiques	
10h30	Pause-Café	
11h00	Finalisation des Cadres Logiques, Programmes / Plan d'action + feuille de route	Leaders et Coleaders
	Adoption de l'ébauche du Programme, Plan d'action, Feuille de Route et Recommandations	
13h00	<b>Clôture de la session</b>	